



## 1 Prescriptions de montage

### Pour tous les modèles :

La traverse dispose latéralement de 2 rangées de 4 perçages de chaque côté pour assurer la liaison boulonnée au châssis selon les entraxes du constructeur.

Chaque traverse est livrée avec :

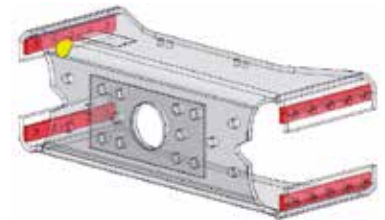
- 1 corps de traverse en cataphorèse
- 1 entretoise galvanisée ep. 6 mm pour montage du crochet
- 4 barrettes chanfreinées en cataphorèse
- 2 entretoises galvanisées ep. 6 mm pour montage entre la traverse et le longeron

Pour les châssis dimension intérieure 762 mm → montage sans entretoise latérale

Pour les châssis dimension intérieure 774 mm → montage avec entretoises latérales

Le montage boulonné entre le châssis et la traverse doit être effectué impérativement, avec les 4 barrettes chanfreinées (chanfrein dans le plis du retour) et la visserie selon les caractéristiques suivantes :

- Min. 8 boulons à collerette M16 x 1,5 - classe de visserie 10.9
- Min. 8 écrous à collerette M16 x 1,5 - classe de visserie 10
- Le couple de serrage préconisé est de 250 Nm



Dans le cas où les perçages d'origine du châssis ne sont pas compatibles avec ceux de la traverse à monter, percer le châssis selon les préconisations constructeur pour en assurer l'adaptation au véhicule.

Les traverses peuvent être livrées avec des entretoises galvanisées, afin de compenser l'épaisseur de montage imposée par certains fabricants de crochets. Si le montage de cette plaque est nécessaire, elle sera positionnée entre la traverse et la semelle du crochet à monter → se renseigner auprès du constructeur du crochet.

**Pour traverses de type STM 150-90**, cornière de renfort avec visserie fournie, serrer à 195 Nm.



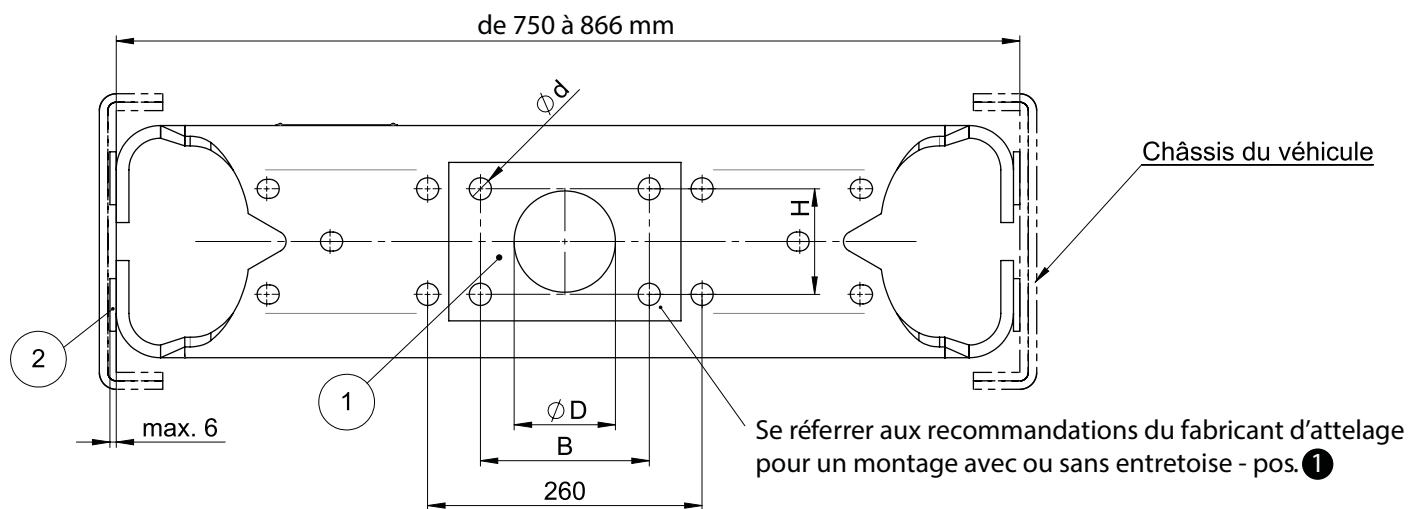
### Aucune soudure autorisée sur la traverse.

Les prescriptions de montage du constructeur du véhicule doivent par ailleurs être observées.

## 2 Maintenance & entretien

Le couple de serrage des liaisons boulonnées traverse/châssis du véhicule doit être contrôlé tous les mois, ou au plus tous les 20 000 km, par un personnel qualifié. En cas de constat d'une quelconque déformation ou altération de la traverse, intervenir dans les délais les plus brefs pour assurer la réparation et/ou une remise en conformité. Le cas échéant, une immobilisation du véhicule est recommandée. Modification de ces prescriptions exclusivement avec l'accord du constructeur du dispositif.

Ce matériel doit être exclusivement monté par du personnel qualifié. La responsabilité de Traxion ne saurait être engagée en aucune manière en cas de défaut de montage. Pose, adaptation et utilisation selon réglementation et caractéristiques spécifiées par les constructeurs. Toute modification du produit, en dehors de ces instructions de montage ou toutes celles validées à l'écrit par Traxion, ne saurait engager la responsabilité du fabricant et/ou du distributeur. Ce document est à communiquer à l'utilisateur (maintenance). Notice sujette à évolution sans préavis.



Montage selon besoins avec ou sans entretoises - pos. 2

